



Communauté de communes
PERIGORD LIMOUSIN

REUNION DES MAIRES

23 Avril 2020

à 16h

par visio-conférence

Etaient présent(e)s : Voir fiche de présence jointe

Documents joints en annexe :

- PPT présentation de la réunion de bureau

Prochaines dates à retenir :

Prochaine réunion : dans une quinzaine de jours

Bernard Vauriac intervient. Il propose de caler la réunion sur une durée de 2h.

Les écoles : il a eu Bruno BOEHM qui a dit que les enseignants reprendraient sur la base du volontariat (il corrige, le volontariat concerne uniquement les parents d'élèves).

Les déchetteries : depuis hier, les déchetteries ouvrent (hors déchetterie La coquille).

La DETR : pour les projets inférieurs à 100 000 €, les arrêtés attributifs du préfet sont arrivés ce matin (enveloppe de 14,5 M€).

Les masques : à venir, une intervention des Conseillers Départementaux.

Gendarmerie : on fera le point sur les travaux de la gendarmerie.

Vincent RENARD présente l'ordre du jour.

1) Décisions du Président

Vincent présente les décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

Bernard VAURIAC dit que l'ensemble des agents a bien accueilli la décision sur la prise de congés, hormis le délégué syndical.

2) Intervention des Conseillers Départementaux (masques)

Colette LANGLADE rappelle que le CD24 continue son action auprès des personnes les plus fragiles.

Concernant les masques en tissus, le CD24 va acheter 25kms de tissus, livrable le 29 avril (38 palettes).

La livraison sera faite par les agents du CD24. Un site ? ou plusieurs ?

Le tissu sera prédécoupé. L'entreprise Podowell propose de couper le tissu (car si le CD24 prend en charge découpe, la livraison ne pourra pas se faire avant le 4 ou 5 mai ...).

Des sacs en papier avec des kits, adultes et enfants, fil et élastiques seront remis.

Les 1ères livraisons seront effectuées le jeudi avant le week-end du 1^{er} mai.

Après confection, les couturières remettent les masques aux Maires de leurs communes.

Concernant la question juridique : c'est un moyen de protection complémentaire aux gestes barrières.

Ces masques ne sont pas destinés aux soignants. Ils sont destinés aux habitants.

L'Etat parle du déconfinement au 11/5 mais pas de proposition, alors le CD 24 s'est lancé.

Michel KARP rajoute que c'est une opération importante. De plus, le tissu est homologué AFNOR.

Le tissu correspond à des critères de filtration de la catégorie 2 des masques barrières certifié par la

Direction Générale des Armées.

C'est en effet un geste de solidarité collective. Cela peut venir en complément des actions des communes.

Un guide sur le moyen d'utiliser les masques sera fourni avec les kits.

2 lieux de distributions pourraient être proposés : Thiviers et La Coquille ? et après répartition sur les communes ?

Vincent RENARD intervient pour faire part de l'enquête effectuée auprès des communes pour recenser les coutières disponibles.

Colette LANGLADE rappelle l'esprit de solidarité.

Michel KARP dit qu'il y aura des couturières bénévoles, les associations d'insertion,

Il remercie les maires de leurs réponses.

Colette LANGLADE rappelle que Sorges est aussi dotée car elle fait partie du canton.

Michel KARP propose de se mettre en lien avec les 2 communes pour les points de livraison.

Parole aux élus :

Jean-Louis FAYE pose la question de la responsabilité ?

Michel KARP répond que les masques devront être lavés avant la 1^{ère} utilisation.

Colette LANGLADE évoque le fait que peut-être certaines personnes pourraient réclamer plusieurs masques : on lave son masque à 60°C et on le sèche. C'est simple.

Isabelle HYVOZ demande combien on peut faire de masques dans les bandes de 3 mètres ?

Colette LANGLADE répond 40 masques par bande.

Michel KARP rappelle qu'il faut voir pour organiser les découpes.

Isabelle HYVOZ : quid des couturières professionnelles ? si elles travaillent pour nous que se passe-t-il ?

Michel KARP rappelle que c'est une démarche de volontariat. Ce sera gratuit pour la population.

Philippe FRANCOIS rappelle que pour le séchage des masques, le fer à repasser à la vapeur après lavage est très efficace.

Bernadette LAGARDE demande comment cela se passe après ?

Michel KARP répond que les couturières remettent les masques faits aux maires et les maires centralisent.

Bernadette LAGARDE dit qu'une dame de Nanthiat propose de faire des masques.

Bernard VAURIAC demande qu'on rappelle les normes des masques.

3) Masques (commande groupée)

Vincent présente les différents types de masques (normes).

Il rappelle la démarche menée par la Communauté de communes pour acquérir des masques (consultation auprès de plusieurs fournisseurs).

Il rappelle la procédure à suivre pour la commande.

Parole aux élus :

Paul MEYNIER revient sur les coupes de tissus. Il vaut mieux faire un tracé avec les patrons au lieu de couper des bandes. On va gaspiller du tissu. Il vaut mieux couper à la demande.

Jean-Louis FAYE dit qu'il faut réagir avant la découpe. Il faut voir avec le Département.

Bernadette LAGARDE n'aura plus besoin des masques tous publics (car ils seront faits par les bénévoles).

Françoise DECARPENTRIE demande s'il y aura le système sur le nez pour plaquer le masque ?

Vincent RENARD dit qu'il n'y aura pas de languette métallique sur le masque du fournisseur.

Alex BOUVIER présente la fiche internet du produit.

Il demande s'il faut revoir le nombre de masques par communes.

Jean-Claude JUGE dit qu'il lui faut 250 masques.

Philippe LACHAUD souhaite 300 masques.

Philippe BRUN et JP CHAUSSADAS souhaitent 300 masques.

Paul MEYNIER rappelle qu'on rabat le haut du masque sur le nez et on met ensuite les lunettes (pas de

buée).

Isabelle HYVOZ dit qu'il faut peut-être réduire le nombre de masques pour Thiviers ?

Pierre-Yves COUTURIER préfère conserver le nombre commandé ? La commune a acheté des masques pour les agents. Il faut mieux être prudents ? on ne maîtrise pas forcément le nombre de la population. Il vaut mieux jouer la sécurité. Il rappelle que demain une commune peut avoir un besoin, et si on en a trop on peut en donner. On n'a pas de vision sur l'avenir.

Isabelle HYVOZ est d'accord pour maintenir la commande.

Philippe FRANCOIS en veut 300.

Michèle FAURE souhaite 100 masques professionnels et annule les masques tout public. Elle voit que beaucoup de personnes sur sa commune en ont fabriqué déjà pour eux.

Philippe BANCHIERI dit que M. MAGAL sur Thiviers propose des visières (gratuit).

Un sondage est fait auprès des élus sur le choix du fournisseur de masques.

Le choix du fournisseur est fait : FRANCITAL.

4) Réunions dématérialisées : proposition d'achat de tablettes

Samuel COULONGEAT présente la démarche de dématérialisation.

Parole aux élus :

Bernard VAURIAC rappelle que la démarche a pour but, plus d'égalité.

Sam COULONGEAT dit que pour accompagner les élus ce sera plus facile si tout le monde a le même matériel. Plusieurs collectivités sont équipées déjà.

Philippe BANCHIERI dit qu'il faudrait prévoir en cas de détérioration ou de panne ce qu'il convient de faire ?

Michel AUGÉIX dit qu'il a un iPad et que ça fonctionne bien. Il faut prévoir une housse à clapet.

Samuel COULONGEAT dit que ce serait bien de les paramétrer avec une adresse de la collectivité.

Philippe FRANCOIS dit qu'on peut être amené à l'utiliser à titre personnel ? et en fin de mandat que se passe-t-il au moment de la restitution ? On peut profiter pour faire un achat groupé avec les communes ?

Samuel COULONGEAT rappelle que les données personnelles concernent les élus (chacun est responsable) et les données seront à enlever à la restitution du matériel.

Il rappelle que le prix est le même quel que soit le nombre commandé.

Philippe FRANCOIS évoque les difficultés avec les familles. Il pourrait en acquérir pour certaines familles ?

Jean-Louis FAYE indique que sur un modèle proposé la mémoire n'est pas très importante ? Il serait bien de pouvoir conserver sur le matériel un certain nombre de données.

Samuel COULONGEAT dit que les élus auront la possibilité de sauvegarder dans le google drive (plus de mémoire).

Alex BOUVIER demande ce qu'il se passe pour les connections à internet ? rentrer un code wifi ?

Samuel COULONGEAT dit ce sont des iPad wifi. Il suffit de rentrer le code wifi par site une fois.

Michèle FAURE est d'accord pour restituer la tablette mais si un accident arrive en cours de mandat ? ce serait normal que ce soit aux élus de réparer ou de racheter le matériel. Pour les conditions d'utilisation du matériel, il faut bien le cadrer.

Bernard VAURIAC dit qu'il faut bien fixer les conditions.

Isabelle LACOTTE demande comment cela se passe si on fait les réunions dans les communes (pour le wifi) ?

Sam COULONGEAT dit qu'on peut faire sans connections via le Bluetooth.

Il répond sur une question de JL FAYE pour connections avec 30 personnes ? A Thiviers il n'y a pas de problème.

Un sondage est proposé aux élus.

Les élus sont d'accord pour acheter des Ipad airs pour chaque élu titulaire.

5) Enfance

ASLH : information

Cécilia CASARO fait la présentation.

Le temps d'ouverture des accueils colle au plus près aux demandes des parents.

On peut constater que même avec 6 enfants, il est difficile de faire respecter les gestes barrières.

Les agents ont des masques.

Certains parents amènent des masques pour les enfants.

Parole aux élus :

Michèle FAURE informe les élus d'un fournisseur sur Limoges pour du gel hydroalcoolique. Elle donnera des coordonnées. Elle rappelle que ce sont des prix collectivités et qu'une livraison sur La Coquille est prévue le 4 mai.

Philippe FRANCOIS dit que cette entreprise fournit aussi la ruche qui dit oui.

Jean-Louis FAYE connaît une autre entreprise sur la Dordogne avec des tarifs encore plus attractifs.

Il revient sur l'utilisation du gel par les enfants ? il rappelle que le savon est mieux que le gel.

Ecole : débat

Bernard VAURIAC dit que le 11 mai ce sera une pré-rentrée.

Même si l'ouverture se fait échelonnée en 2 semaines tous les enfants seront rentrés !

Il peut y avoir des enfants de familles les plus défavorisées ou des soignants. Il faut dès que cela est possible, une concertation avec les élus / enseignants / parents d'élèves.

Il est énervant de se faire dicter les choses par l'Etat sans que rien ne soit proposé. Il faut le temps de l'organisation. Et ceux qui n'iront pas à l'école ? dans les garderies ?

Dire qu'il faut un partenariat Maire / préfet ce n'est pas suffisant !

On préconise des conseils d'écoles partout où cela est possible.

Le 4 ou 5 mai il y en aura un départemental.

Parole aux élus :

Michèle FAURE demande ce qui se passe pour les cantines ? difficile de gérer les maternelles pour les gestes barrière ?

Bernard VAURIAC dit que le 11 ce sera un réglage. La distance est difficile à faire respecter et dans les transports scolaires ? quels moyens ? 30 000 enfants en primaires sur le département.

Cécilia CASARO donne des chiffres pour le territoire.

Dominique MARCETEAU rappelle que le rôle des conseils d'écoles est de donner son avis sur les conditions sanitaires.

Bernard VAURIAC a insisté pour qu'il y ait un Conseil d'Ecole avant la rentrée.

Pierre-Yves COUTURIER rappelle que le défi à relever est considérable. Il partage la 1^{ère} préoccupation : relever le défi. Il travaille avec tous les partenaires. Il travaille sur un plan de reprise : pour les enseignants la reprise sera 1 jour sur 2, ou 1 semaine sur 2. Groupes de 15 au maxi avec un protocole sanitaire adapté. Possibilité d'occuper les enfants sur d'autres pôles : sport, cinéma, bibliothèque. L'éducation nationale ne va apporter qu'une solution imparfaite. Il faudra donc déplacer les enfants pour aller sur d'autres sites. Jeudi 16H30 1 réunion est prévu avec la région (Conseiller Régional délégué aux transports).

La demande du gouvernement n'est pas forcément en adéquation avec les moyens des communes.

Si les moyens de la commune ne permettent pas d'ouvrir, l'avis sera négatif sur l'ouverture. Il prendra acte du 25 mai.

S'il faut atteindre l'objectif, la commune sera vigilante sur la possibilité d'y arriver. Les parents devront être volontaires. Si les parents sont rassurés, ils seront plus enclins à mettre leur enfant à l'école.

Il est en relation avec le laboratoire départemental pour la désinfection régulière des locaux. Pour le conseil d'école, il est favorable, c'est une évidence. Il faut rassurer tout le monde. Bernard VAURIAC rappelle sur le transport une réunion qui n'a pas donné grand-chose. Au niveau départemental, on essaiera d'obtenir des réponses. Il y aura aussi des directives nationales. A charge pour chacun, de sensibiliser les différents intervenants. Il faut de la place pour installer tout le monde. Pierre-Yves COUTURIER dit que la logistique ne va pas être simple. Certains parents risquent de profiter pour se décharger au maximum. Il faut être vigilant. Pour la cantine, il va falloir être en capacité de fournir. Pour Thiviers, ils vont essayer de faire des plats chauds. Bernard VAURIAC dit que peut-être il faudra adapter les horaires. Il faudra faire attention aux agents qui voudront se mettre en retrait. Il faut dialoguer. Pierre-Yves COUTURIER dit que plus il sera fait de la pédagogie, plus ce sera facile. Jean-Claude JUGE est heureux de ne pas avoir d'école dans ces conditions ! les parents exigent tout, et les fonctionnaires vont encore traîner les pieds. Bernadette LAGARDE dit qu'elle est très anxieuse sur la reprise. Beaucoup de travail, pour peut-être peu d'enfants. Sam COULONGEAT intervient sur des données de l'éducation nationale. Jean-Louis FAYE dit que la reprise est un problème complexe. La pression est mise. Donc il faudra faire du mieux possible. Quelles activités à mettre en place ? on va remettre en place les TAP ? les activités sportives ne sont pas recommandées en ce moment. Pierre-Yves COUTURIER dit qu'il faudra occuper les enfants en complément de l'école. Les parents sont extrêmement prudents. Il préfère cela. Il va essayer de faire monter en puissance le dispositif mais il faudra trouver la bonne allure. Isabelle LACOTTE revient sur les propos concernant « les fonctionnaires qui vont encore traîner des pieds ». Elle rappelle que les agents de la Com Com sont sur le pont comme d'habitude et qu'ils mettent beaucoup de cœur dans leurs missions. Des agents interviennent même sur d'autres services comme pour porter des repas à domicile. Elle trouve les propos déplacés. Isabelle HYVOZ dit qu'il faut travailler sur une fiche technique pour informer les parents sur le fonctionnement des écoles à la reprise. Vincent RENARD revient sur le temps de travail des agents. Si des renforts sont demandés à la communauté de communes cela va poser des soucis. Michèle FAURE dit que pour faire entrer les assos dans la boucle il faut l'accord de l'EN. Si cela se passe bien pour la rentrée du 12 mai avec les 3 niveaux, la rentrée suivante se passera bien. A La Coquille, possibilité de locaux (salle st jean, salle culturelle, ...)

Jean-Claude JUGE répond qu'il ne visait pas le personnel de la Communauté de communes. Il dit que si on doute trop on ne repartira pas, il faut être plus dirigiste. Pierre-Yves COUTURIER dit que tout le monde fait des efforts. Paul MEYNIER demande si la garderie des enfants pourrait être étendue pour les autres salariés ? Vincent RENARD répond que le gouvernement ne demande pas cela à ce jour. Vincent RENARD dit que la Com Com n'intervient que les mercredis. Bernard VAURIAC demande à Cécilia CASARO d'assister à la réunion des Maires avec les écoles.

6) Travaux gendarmerie

Bernard VAURIAC dit que Pierre VIGIER est présent pour faire un point sur les travaux gendarmerie. Pierre VIGIER intervient. Il félicite les élus pour leur travail. Pour la gendarmerie, le chantier est arrêté depuis le 17 mars. Il est sollicité par des entreprises qui souhaitent reprendre le travail. Pour relancer ce chantier important, il y a des procédures à mettre en œuvre. Seul le maître d'Ouvrage a l'opportunité de remettre en route. Un guide doit être complété par les entreprises et remis à la collectivité pour décision.

Il faut remettre en route petit à petit pour éviter d'avoir beaucoup de monde en même temps.
Il faut s'attendre d'avoir perdu 3 mois dans le calendrier.
Pierre VIGIER a écrit aux entreprises pour savoir si une reprise est possible le 4 mai.
Si le 11 ça reprend ce ne sera pas si mal.
Il rajoute que pour ce chantier, ils avaient renoncé aux clauses d'actualisation du chantier.

7) Economie : repositionnement communautaire

Jean-Louis FAYE dit que vu la situation, il semblait opportun d'adapter le rôle de la collectivité vis-à-vis des entreprises. Des propositions seront faites.

Alexandre BOUVIER présente son exposé.

Vincent RENARD intervient en complément sur les économies potentielles (dépenses en moins) les dépenses supplémentaires liées à la gestion de la crise mais aussi sur les recettes qui ne rentreront pas. La Communauté de communes a les capacités pour intervenir au regard des résultats du précédent compte administratif et la situation affinée au cours des semaines à venir au travers d'un bilan par service.

Parole aux élus :

Bernard VAURIAC dit qu'on ne ferait rien si notre richesse était entamée. Les chefs d'entreprises sont concernés mais les salariés aussi.

Un investissement de 30 000 € est compatible avec nos finances, et cela permettrait de se montrer solidaires.

Jean-Louis FAYE dit qu'aider les entreprises, c'est aider les salariés. Il soutient totalement ce qui est proposé.

Concernant le fonds de garantie, cela arrivera en 2^{ème} position après la demande auprès de la BPI.

Alex BOUVIER rajoute que les 30 000 € ne seront pas perdus, c'est un prêt aux entreprises et l'argent reviendra ensuite à la Com Com (pas tout mais presque).

Il dit que des mesures concernent directement les artisans et commerçants du territoire.

Une réflexion logistique doit être repensée. Le temps humain sera important.

Il convient de maintenir le lien aussi avec les partenaires (forum entreprises remplacé par d'autres propositions).

Jean-Louis FAYE dit que la décision a été prise en accord avec les partenaires.

Alex BOUVIER revient aussi sur le site internet de la com com qui pourrait servir à mettre en relation des entreprises.

Michel AUGÉIX trouve que l'action pour le fonds de solidarité c'est très bien. La situation est catastrophique. Il faut relancer l'économie. Il faut communiquer au niveau des entreprises : les élus peuvent s'investir pour aller à la pêche à l'information. Sur du plus long terme, tout sera différent, les politiques devront réfléchir, il faudra relocaliser, il faut anticiper pour faire venir d'autres entreprises. Beau travail Alex. Des réunions de la commission économies pourraient-elles se refaire en vidéo ?

Jean-Louis FAYE dit que oui des choses sont en projet.

Bernard VAURIAC dit que c'est très pertinent, car la relocalisation cela va redevenir à la mode. On est dans le bouleversement de la société.

Alex BOUVIER fait part de statistiques INSEE qui montrent que le département de la Dordogne a connu la plus grande augmentation de population pendant l'épidémie (résidence secondaires, ...). Peut-être que les néo—ruraux vont venir.

Michel AUGÉIX dit qu'avec le changement climatique on va attirer du monde. Il fait bon vivre chez nous.

Claude CAMELIAS dit que JL Faye a oublié un point important : si la Com Com n'abonde pas sur le fonds de solidarité auprès de la Région, les subventions ne seront pas attribuées en priorité à nos entreprises.

Jean-Louis FAYE dit qu'il ne l'a pas dit parce que ce n'est pas vrai !

Alex BOUVIER rappelle que pour les Communautés de communes les entreprises pourraient tout de même profiter des subventions.

Pierre-Yves COUTURIER fait part de l'initiative « périgord drive ». Sur Thiviers un point de livraison sur un parking de la commune est prévu.

Michèle FAURE est d'accord avec Michel AUGÉIX (juste une remarque, ce n'est plus la MEM mais la scierie Merle).

Elle indique qu'avec le maintien du marché à La Coquille, beaucoup de gens viennent au marché. Elle est contente qu'il soit ouvert.

Alex BOUVIER dit que beaucoup de réponses sont apportées sur le domaine alimentaire, mais d'autres entreprises dans d'autres domaines souffrent. Il rappelle aussi que l'entreprise Résio cherche des livreurs.

Philippe FRANCOIS, dit que l'outil comme celui du « Puy en Velay » doit se réfléchir. Pourquoi pas pour 2021. Il y a nécessité d'avoir des outils qui durent dans le temps et gérés par le territoire.

Isabelle HYVOZ revient sur les commerçants fermés. Ils sont en train de s'organiser pour déposer leurs produits chez les commerçants ouverts. Quels moyens pour les aider? il faudrait fédérer pour aider les commerçants. Les consommateurs réclament mais pas possibilité de répondre.

Alex BOUVIER dit qu'il faut un énorme travail logistique.

Isabelle HYVOZ parle de plus de communication sur leur démarche.

Jean-Louis FAYE dit qu'il faut connaître leurs problématiques ?

Isabelle HYVOZ dit que les commerçants veulent faire connaître qu'ils peuvent livrer, qu'ils sont prêts ...

Jean-Louis FAYE parle des panneaux d'information, les pages facebook ...

Alex BOUVIER reparle de la situation de la ruche qui dit oui et que le travail était considérable. Il rappelle que sur un site internet de collectivité il faut faire attention, on ne peut pas faire la promotion de produits du commerce

Jean-Louis FAYE dit qu'on peut faire une communication globale.

Alex BOUVIER dit que Céline communique chaque semaine là-dessus.

Jean-Louis FAYE remercie les gens qui ont répondu sur la plaquette d'information.

Gilbert CHABAUD demande ce qu'on fait pour les restaurants ?

Bernard VAURIAC répond que le gouvernement parle d'une réouverture peut-être fin juin.

Un sondage est lancé pour les 2€ pour la Région (entreprises).

Le principe est adopté.

8) Indemnité des élus

Philippe BANCHIERI propose aux élus, pour toute la période de crise, de reverser leurs indemnités à la com com pour participer aux efforts de la collectivité comme le maintien du salaire des aides à domicile par exemple.

Bernard VAURIAC dit que la proposition de Philippe permet de donner un signe solidaire pour relancer l'activité. La proposition est intéressante. Il demande si on peut faire un sondage ?

La parole est aux élus :

Jean-Louis FAYE est d'accord sur le principe.

Vincent RENARD propose de participer également en rendant les 15 j de CET qui lui avaient été donnés à son arrivée à la Com Com pour le travail réalisé avant son arrivée officielle.

Le sondage est lancé auprès des élus.

La majorité est pour.

La réunion prend fin à 19h30.